



Montrouge, le 3 mars 2021

La Ville apprend aujourd'hui que la proposition d'ouvrir un centre de vaccination contre la Covid 19 à Montrouge pourrait ne pas être retenue car la préfecture vient de transmettre sa décision d'ouvrir un centre à Bagneux.

Cette décision est difficilement compréhensible car la préfecture des Hauts-de-Seine avait indiqué lundi dernier qu'elle pourrait ouvrir 3 ou 4 nouveaux centres de vaccination dans le département, à compter de la mi-mars.

En effet, il semble rationnel de rapprocher les doses de vaccin des habitants plutôt que de déplacer les habitants vers les doses.

Cela permettra de respecter parfaitement les recommandations des différents protocoles sanitaires déroulés depuis le début de la pandémie. Les administrés étant respectueux de l'application de ces consignes, il est donc important, avec cette nouvelle étape, de continuer à éviter les déplacements, réduire les brassages de population, limiter l'usage des transports en commun et protéger les personnes vulnérables.

Par ailleurs, dans cette période difficile et compliquée pour nos concitoyens, il est essentiel de leur faciliter la vie.

Ces arguments plaident donc en faveur de l'ouverture de centres de vaccination plus petits et plus nombreux dans la plupart des communes du département.

D'ailleurs, depuis début janvier, de nombreuses municipalités des Hauts-de-Seine, dont celle de Montrouge, sont prêtes et organisées (locaux aménagés, personnel soignant disponible, prise de rendez-vous possible...) pour ouvrir un centre de vaccination sur leur territoire, dès que la préfecture leur donnera l'autorisation et leur fournira des doses de vaccin. Sans coût supplémentaire pour l'État.

Pour toutes ces raisons et considérant l'annonce de nouvelles livraisons de vaccins, la Ville a redemandé au préfet d'autoriser au plus vite l'ouverture d'un centre de vaccination à Montrouge, qui complétera utilement les centres de vaccination existants.